

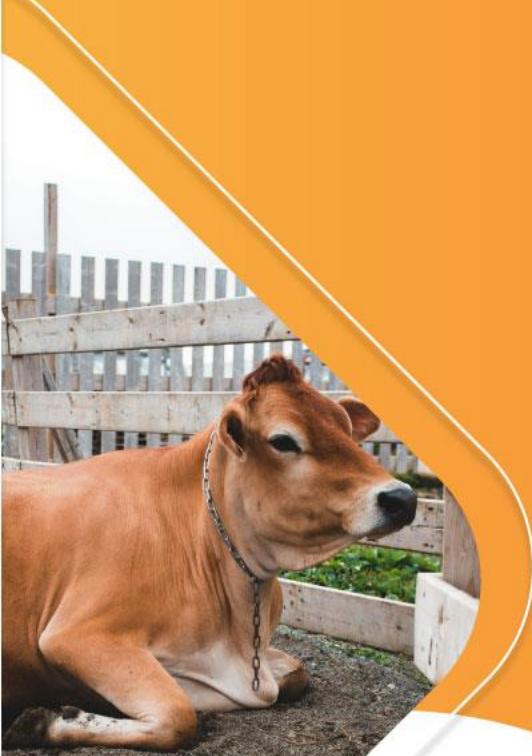


Organisation mondiale  
de la santé animale



# Séminaire régional de formation pour les points focaux nationaux OMSA pour les laboratoires vétérinaires (cycle III)

29 - 31 juillet 2025, Dakar, Sénégal



Cofinancé par  
l'Union européenne

Counter Proliferation  
& Arms Control Centre

# Historique de la formation des points focaux et leurs termes de référence

Patrick Bastiaensen

Chargé Régional de Programme

OMSA, Nairobi, Kenya

# Formation des Points focaux nationaux en Afrique

La formation des points focaux nationaux de l'OIE (à l'époque) en Afrique a débuté en 2009, pour la « notification des maladies animales » (Terrestres et aquatiques, Lilongwe, 2009) [photo], suivie peu après par les « produits vétérinaires » (Johannesbourg, 2010) et les « maladies des animaux aquatiques » (Windhoek, 2010).

En 2016, six catégories de points focaux (PF) avaient bénéficié d'un ou plusieurs cycles de formation :

- Bien-être animal
- Faune sauvage
- Maladies des animaux aquatiques
- Notification des maladies animales
- Produits vétérinaires
- Sécurité sanitaire des aliments



# Formation des Points focaux nationaux en Afrique (suite)

Deux nouvelles catégories ont été approuvées par l'Assemblée mondiale des Délégués en 2015 :

- Communication vétérinaire
- Laboratoires vétérinaires

Les formations du cycle I ont eu lieu à Mombasa mi-2016 [photo] et - pour les « laboratoires vétérinaires » - à Harare fin 2016.



# Formation des Points focaux nationaux en Afrique (suite)

Deux nouvelles catégories ont été approuvées par l'Assemblée mondiale des Délégués en 2015 :

- Communication vétérinaire
- Laboratoires vétérinaires

Les formations du cycle I ont eu lieu à Mombasa mi-2016 et - pour les « laboratoires vétérinaires » - à Harare fin 2016 [photo].



# Formation des Points focaux nationaux en Afrique (suite)

Le deuxième cycle de formation pour les Points Focaux « laboratoires vétérinaires » a eu lieu à Tunis en 2018.

Le troisième cycle de formation pour les Points Focaux anglophones pour les « laboratoires vétérinaires » a eu lieu à Gaborone, au Botswana, il y a trois semaines, du 8 au 10 juillet 2025 [photo].





# Cycle I. Harare Pan-Africain (FR, EN) 2016

- Rôle des laboratoires dans l'investigation de foyers, l'analyse de risque, la surveillance des maladies et le commerce international
- Manuel de l'OIE des Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres et aquatiques : outils pour les points focaux



# Cycle I. Harare Pan-Africain (FR, EN) 2016

- Rôle des laboratoires dans l'investigation de foyers, l'analyse de risque, la surveillance des maladies et le commerce international
- Manuel de l'OIE des Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres et aquatiques : outils pour les points focaux
  - Structure des Manuels de l'OIE
  - Mécanismes d'adoption des normes et *Commission des normes biologiques* (CNB)
  - Transport d'échantillons d'origine animale
  - Principes et méthodes de validation des tests de diagnostic des maladies infectieuses
  - Bio-sûreté et bio-sécurité : Norme pour la gestion des risques biologiques dans les laboratoires vétérinaires et les animaleries
  - Activités de l'*Association des agences nationales de biosécurité en Afrique*
  - Réduction des menaces biologiques et laboratoires dans le contexte africain
  - Assurance qualité



# Cycle I. Harare Pan-Africain (FR, EN) 2016

- Rôle des laboratoires dans l'investigation de foyers, l'analyse de risque, la surveillance des maladies et le commerce international
- Manuel de l'OIE des Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres et aquatiques : outils pour les points focaux
  - ^
- Participation au processus de développement des normes de l'OIE
- Réseaux nationaux de laboratoires durables
- Cartographie des capacités des laboratoires nationaux (y compris l'outil de cartographie des laboratoires de la FAO)
- Activités de renforcement des capacités des laboratoires de l'OIE et mise en réseau des laboratoires (y compris le jumelage)

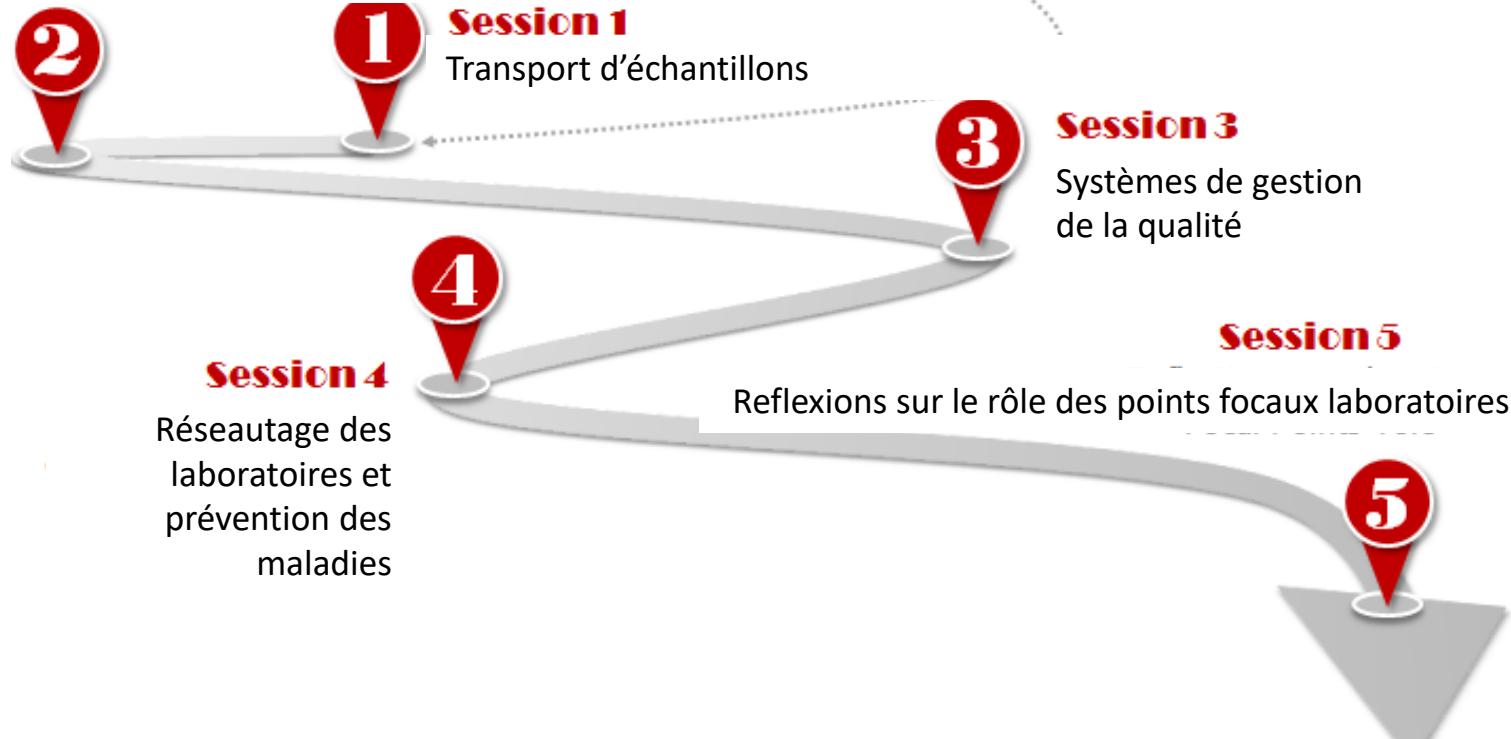
# Cycle II. Tunis

# Pan-Africain (FR, EN) 2018



## Session 2

## Analyse des risques biologiques



[Photo] Pr. Emmanuel Couacy-Hymann (Côte d'Ivoire)  
Président de la Commission des Normes Biologiques © OIE, 2018

## **Une culture de sécurité et de qualité est créée et cultivée**

# **Séminaire régional de formation pour les points focaux nationaux OMSA pour les laboratoires vétérinaires (cycle III)**

29 - 31 juillet 2025, Dakar, Sénégal



Organisation mondiale  
de la santé animale



# Cycle III. Gaborone en Anglais 2025

Séminaire régional de formation pour les points focaux  
nationaux OMSA pour les laboratoires vétérinaires (cycle III)  
29 - 31 juillet 2025, Dakar, Sénégal



Cofinancé par  
l'Union européenne

Counter Proliferation  
& Arms Control Centre



Organisation mondiale  
de la santé animale



Cycle III. Dakar

en Français 2025

Séminaire régional de formation pour les points focaux  
nationaux OMSA pour les laboratoires vétérinaires (cycle III)  
29 - 31 juillet 2025, Dakar, Sénégal



Cofinancé par  
l'Union européenne

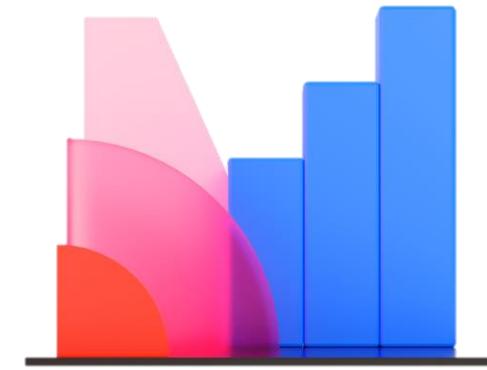
Counter Proliferation  
& Arms Control Centre



Organisation mondiale  
de la santé animale

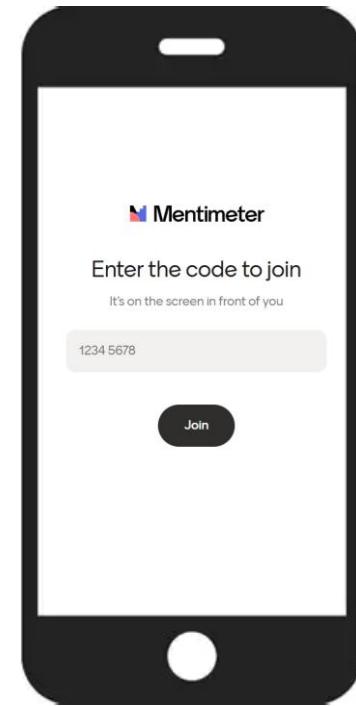


# Cycle III. Dakar en Français 2025



Mentimeter™

8 8 8 6 1 0 5 7



Prenez votre téléphone, votre ordi ou tablette



# Historique de la formation des points focaux et leurs termes de référence

Patrick Bastiaensen

Regional Programme Officer

WOAH, Nairobi, Kenya

# Termes de Référence

Comme indiqué dans le rapport final de la 76e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués, qui s'est tenue en mai 2008, les points focaux sont placés sous l'autorité du/de la Délégué[e] de l'OIE (**OMSA**). Ainsi, toute information émanant d'un point focal doit être transmise à l'OIE (**OMSA**) sous l'autorité désignée par le/la Délégué[e] de l'OIE (**OMSA**). Cette pratique s'applique également aux points focaux employés par des services ou ministères ne relevant pas de l'Autorité vétérinaire, car l'OIE (**OMSA**) considère que, d'un point de vue juridique, le/la Délégué[e] officiel[le] auprès de l'OIE (**OMSA**) est l'unique représentant[e] du pays.



[https://rr-africa.woah.org/app/uploads/2020/01/oie\\_point-focal\\_tdr\\_laboratoires\\_2013.pdf](https://rr-africa.woah.org/app/uploads/2020/01/oie_point-focal_tdr_laboratoires_2013.pdf)



# Termes de Référence



[https://rr-africa.woah.org/app/uploads/2020/01/oie\\_point-focal\\_tdr\\_laboratoires\\_2013.pdf](https://rr-africa.woah.org/app/uploads/2020/01/oie_point-focal_tdr_laboratoires_2013.pdf)



# Termes de Référence

1. créer dans le pays un réseau d'experts sur les questions relatives aux laboratoires vétérinaires et/ou communiquer avec les réseaux existants ;
2. établir et maintenir un dialogue avec l'Autorité compétente responsable des laboratoires vétérinaires dans le pays et faciliter la coopération et la communication entre les différentes autorités lorsqu'il existe un partage des responsabilités dans ce domaine. Cette tâche consiste également à faciliter la coopération et la communication avec les **Autorités compétentes** d'autres laboratoires nationaux, notamment ceux relevant d'autres ministères. Se tenir informé des lois dans le domaine et des activités **des laboratoires vétérinaires nationaux** afin de s'assurer qu'ils respectent les normes et les lignes directrices de l'OIE (**OMSA**);



# Termes de Référence

3. servir de point focal pour l'OIE (**OMSA**) sur les sujets ayant trait aux laboratoires vétérinaires nationaux et aider à évaluer les besoins en formation et en renforcement des capacités des **laboratoires vétérinaires nationaux** au sein du pays ;
4. compiler les réponses aux demandes d'information adressées par l'OIE (**OMSA**) en coordination avec les **laboratoires vétérinaires nationaux** qui offrent leur expertise dans le domaine abordé ;



# Termes de Référence

5. s'il y est invité, organiser dans le pays des consultations avec des experts reconnus dans le domaine des laboratoires vétérinaires afin d'examiner les projets de normes et/ou de lignes directrices de l'OIE (**OMSA**) et de nouvelles normes proposées par le pays à l'OIE (**OMSA**) dans ce domaine ;
6. préparer pour le/la Délégué[e] des commentaires sur tous les projets pertinents de normes et/ou de lignes directrices de l'OIE (**OMSA**) et de nouvelles normes proposées par le pays à l'OIE (**OMSA**) , en prenant en compte les points de vue et les positions scientifiques du Pays Membre de l'OIE (**OMSA**) ou de la région concerné(e) ;



# Termes de Référence

7. garder le contact avec les autres points focaux nationaux de l'OIE (**OMSA**) pour les laboratoires vétérinaires appartenant aux réseaux régionaux ainsi qu'avec les experts des Laboratoires de référence de l'OIE (**OMSA**) présents dans la région ;
8. collaborer avec les Centres de référence de l'OIE (**OMSA**) dans le monde entier ;
9. le cas échéant, préparer des propositions de participation des **laboratoires vétérinaires nationaux** au programme de jumelage entre laboratoires de l'OIE (**OMSA**) .



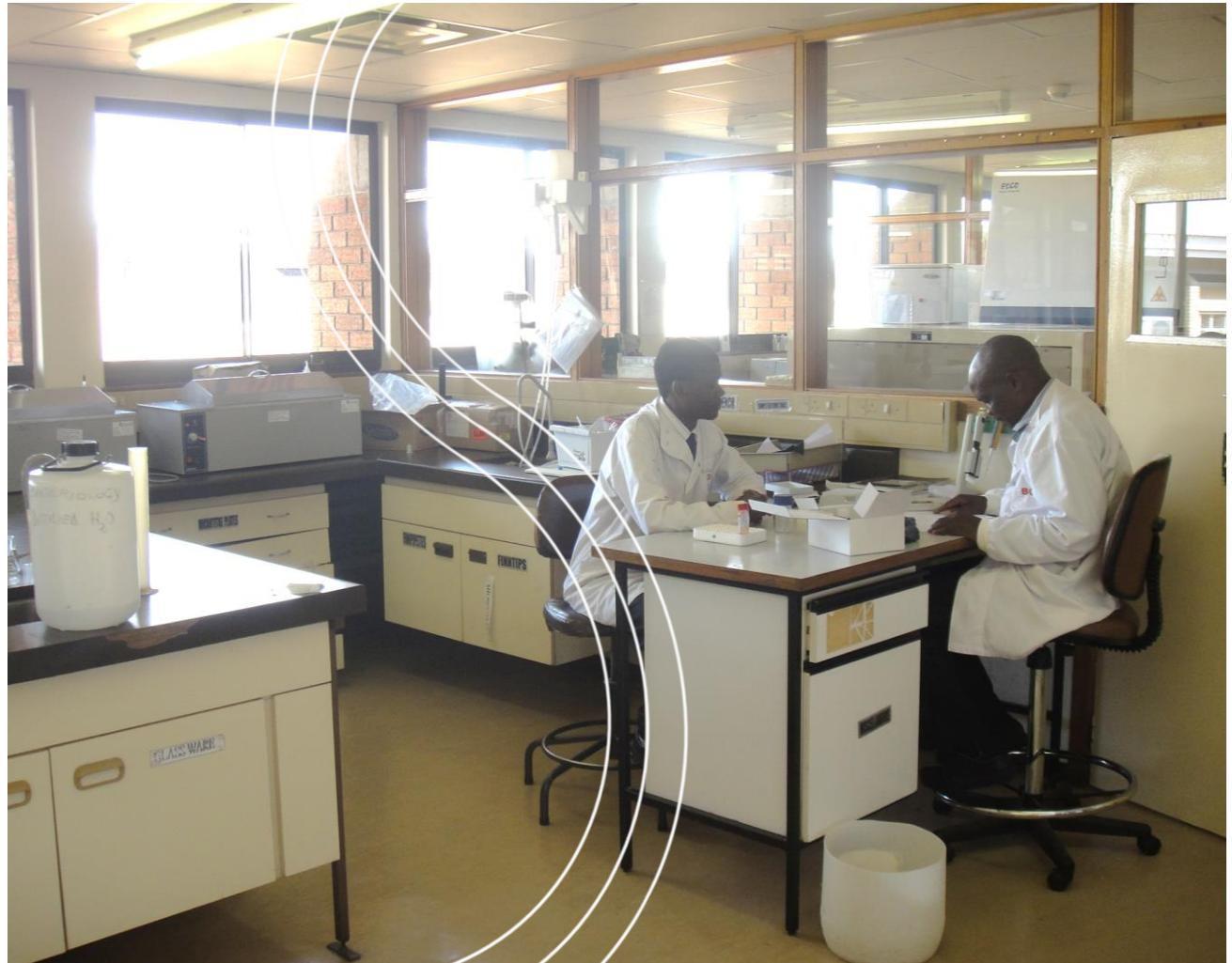
# Qui peut être un point focal laboratoires?

Considerations clefs :

« **Laboratoire vétérinaire national** », c-à-d. le système de laboratoires nationaux de référence dans le pays, soumis à l'autorité du /de la DSV / Délégué[e] (**autorité nationale vétérinaire**)

ou

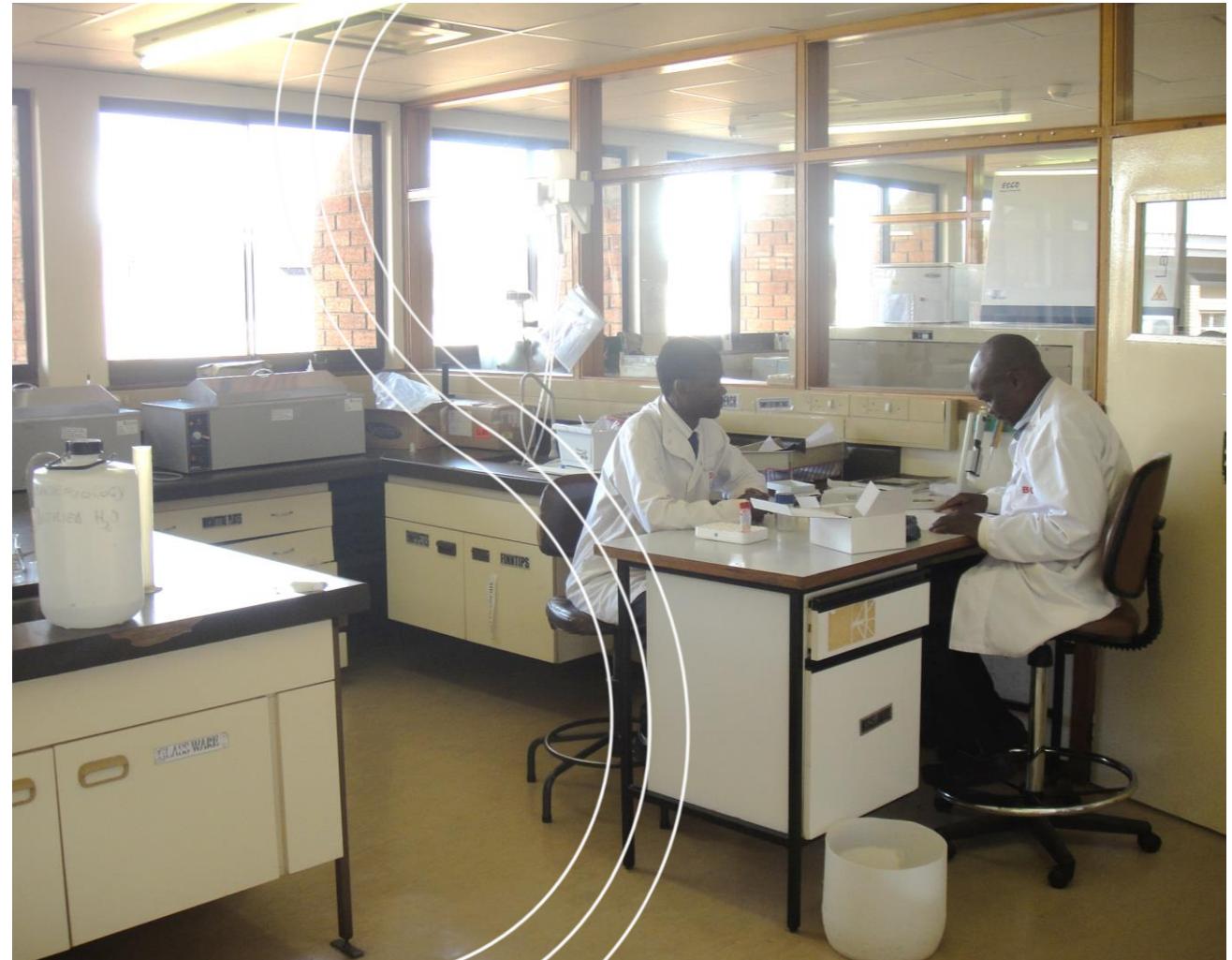
Une « **autorité nationale compétente** » pour les laboratoires vétérinaires, au sein d'autres entités, par exemple des instituts de recherche, des établissements universitaires, des organismes parapublics, d'autres ministères (*en général, pas de laboratoires privés*).



# Qui peut être un point focal laboratoires?

Le point focal type a des responsabilités de gestion pour le (système) laboratoire au niveau de la direction générale, s'occupe de l'assurance qualité (interne) et/ou de la biosécurité/biosûreté, soit dirige une section traitant des maladies listées par l'OMSA (généralement la virologie ou la sérologie).

La décision appartient toutefois toujours au/à la Délégué[e] de l'OMSA.



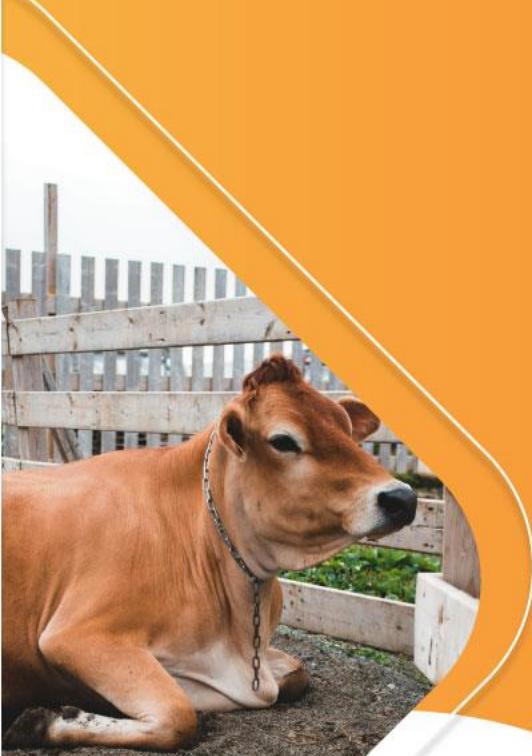


Organisation mondiale  
de la santé animale



# Séminaire régional de formation pour les points focaux nationaux OMSA pour les laboratoires vétérinaires (cycle III)

29 - 31 juillet 2025, Dakar, Sénégal



Cofinancé par  
l'Union européenne

Counter Proliferation  
& Arms Control Centre